



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

19/06/2013



0000065115

*Le directeur du cabinet
DAPN/CATS N° 6050-D*

Paris, le **17 JUIN 2013**
Réf. : n° 61581/6650/JMD

Monsieur le Contrôleur général,

Par courrier du 19 mars 2013, vous avez adressé au ministre de l'intérieur vos conclusions à la suite d'une visite effectuée au local de rétention administrative (LRA) de Niort les 22 et 23 mars 2011.

Je vous informe que ce LRA a été fermé depuis cette visite, et plus précisément depuis le 1^{er} décembre 2011. Le local constitue dorénavant une pièce réservée aux entretiens avec les avocats et aux consultations médicales dans le cadre du déroulement des mesures de garde à vue.

Je vous prie de croire, Monsieur le Contrôleur général, à l'assurance de ma haute considération.

Fidèle et


Thierry LATASSE

Monsieur Jean-Marie DELARUE
Contrôleur général des lieux de privation de liberté
16-18, quai de la Loire
B.P. 10301
75921 PARIS CEDEX 19
